



PLAN LOCAL D'URBANISME

5a.2

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



Plan Local d'Urbanisme :

Approbation du PLU par délibération du Conseil Municipal du 11 mai 2011

Révisions et modifications :

Prescription de la révision générale du PLU par délibération du Conseil Municipal du 9 Septembre 2020

Arrêt et bilan de la concertation par délibération du Conseil Municipal du
Septembre 2023

Référence : 48012